

probleme de voisinage

Par **manou B**, le 20/04/2020 à 10:29

Bonjour,

je suis en HLM qui est assez vieux, donc mal isolé phonétiquement, ma voisine m'accuse de faire du bruit diurne et nocturne lorsque je reçois ma famille, type les petits enfants qui pleurent (ils viennent en général 2 heures le soir pour souper, une fois la semaine) ou un repas d'anniversaire ou j'avais prévenu par un mot, résultat les gendarmes à minuit 45. j'ai reçu un courrier des HLM me menaçant de poursuites.

je ne comprends pas qu'il accepte qu'un son de cloche et qu'il m'accuse que puis je faire svp

merci

Par **jodelariege**, le 20/04/2020 à 10:45

bonjour

les gendarmes ont-ils constaté du bruit lorsqu'ils sont venus à votre appartement?

mettre un mot n'autorise pas à faire du bruit plus que de raison ... imaginez 20 locataires, 20 anniversaires dans le mois 20 mots et 20 soirées dans le bruit..

de toute façon depuis un mois vous ne recevez plus personne, non?